

Foire aux questions Délocalisation de l'école Ahuntsic

1. Déménagement

À quel endroit l'école de mon enfant sera-t-elle délocalisée?

Dès la prochaine rentrée scolaire :

- la maternelle sera délocalisée au pavillon Hubert-Reeves de l'école Fernand-Seguin;
- la 1^{re} année, 2^e année et 3^e année seront délocalisées au pavillon Julie-Payette de l'école Fernand-Seguin ;
- la 5^e année et la 6^e année resteront à l'annexe de l'école Ahuntsic.

Quand est-ce que le déménagement sera effectué?

Il sera fait par des déménageurs et devrait se dérouler vers la fin août 2022 pour les pavillons Hubert-Reeves et Julie-Payette. Les enseignants s'installeront au retour de leur congé en août avant la rentrée scolaire.

Combien de temps durera la délocalisation?

La durée planifiée de la délocalisation est prévue pour trois ans. La communauté de l'école Ahuntsic devrait réintégrer ses locaux à la rentrée 2025-2026.

2. Transport scolaire

Est-ce qu'il y aura un système de transport organisé pour la durée de la délocalisation ?

Oui. Le transport scolaire sera offert aux élèves en fonction de la [politique de transport](#).

Quand allons-nous connaître l'heure et le coin de rue auquel mon enfant doit se rendre?

La carte d'embarquement de votre enfant vous sera envoyée en août afin de vous donner toutes les informations (heure, coin de rue, réglementation, etc.). Les routes de transport sont conçues pendant l'été une fois que les inscriptions au transport scolaire sont complétées.

Selon son lieu de résidence, votre enfant devrait embarquer dans l'autobus entre 7 h 15 et 7 h 40 le matin et il devrait être redéposé au même coin de rue entre 15 h 40 et 16 h 10 en fin d'après-midi.

Quelles mesures sont mises en place pour assurer la sécurité des tout-petits durant le transport scolaire?

Les élèves de maternelle s'assoient généralement à l'avant de l'autobus, ce qui facilite la proximité avec le conducteur. De plus, nous utilisons une application mobile qui permet aux parents de suivre le déplacement de leur enfant, peu importe l'âge, en autobus.

Les arrêts d'autobus seront prévus de façon à être le point de chute de plusieurs enfants à la fois. Votre enfant ne devrait donc pas être le seul à attendre l'autobus ou à s'y faire déposer en fin de journée.

Sachez également qu'aucun enfant d'âge préscolaire ne sera déposé à son arrêt au coin de la rue si le parent n'est pas présent pour l'accueillir, à moins d'autorisation contraire. Si le parent est absent à l'arrivée de l'autobus, le conducteur ramène l'enfant à son école transitoire et le parent devra aller y récupérer son enfant.

Comment fonctionne le transport scolaire pour un enfant en garde partagée?

Si les deux parents habitent dans le secteur de l'école Ahuntsic, il est possible d'adapter le transport scolaire une semaine sur deux.

Est-ce qu'il y aura du transport scolaire durant les journées pédagogiques?

Il n'y aura pas de transport scolaire lors des journées pédagogiques. Par contre, le service de garde sera ouvert pour les parents qui désirent y déposer leurs enfants.

Est-ce qu'il y aura un débarcadère pour les élèves ?

Oui, un débarcadère pour les autobus est prévu dans chacun des lieux transitoires.

Est-ce qu'il est possible que seulement un de mes enfants ait droit au transport scolaire ?

Oui, il est possible que seulement un de vos enfants se qualifie pour le transport scolaire. Si des places sont toujours disponibles dans le transport scolaire, la fratrie sera, dans un premier temps, favorisée.

Est-ce que mon enfant peut prendre le transport scolaire seulement le matin ou le soir?

Oui, il sera possible de décider que votre enfant utilise le transport scolaire uniquement le matin ou le soir.

3. Service de garde

Quel sera l'horaire du service de garde ?

L'horaire du service de garde sera de 7 h à 18 h au pavillon Julie-Payette de l'école Fernand-Seguin.

Le service de garde pour les élèves évoluant à l'annexe de l'école Ahuntsic sera situé à l'annexe jusqu'à 17 h. Dès 17 h, trois intervenants accompagneront les enfants vers le pavillon Julie-Payette (distance de marche de 850 m). De 17 h à 18 h, tous les parents pourront venir chercher leur enfant au pavillon Julie-Payette.

4. Vie scolaire

Est-ce qu'il y aura un service de traiteur dans tous les lieux transitoires?

Oui.

Est-ce que mon enfant aura accès à un gymnase?

Oui. En plus des espaces disponibles au pavillon Julie-Payette, les espaces du pavillon Hubert-Reeves seront partagés entre les élèves de l'école Ahuntsic et de l'école Fernand-Seguin.

Est-ce que mon enfant aura accès à une cour d'école adéquate ?

Les directions de l'école Fernand-Seguin et Ahuntsic travailleront ensemble afin de s'assurer du bien-être de l'ensemble des élèves et du bon déroulement de la cohabitation, tant lors des heures de classe que lors des récréations.

Des ajustements seront également possibles dans la cour d'école du pavillon Julie-Payette afin de l'adapter aux besoins des élèves.

Quelle est la dimension de la salle polyvalente dans le pavillon Julie-Payette?

Les dimensions de la salle polyvalente (service de garde) sont de 18,25 m de longueur par 8,8 m de largeur.

Est-ce que l'école Ahuntsic continuera d'accueillir des classes d'accueil?

Les classes d'accueil qui sont actuellement à Ahuntsic seront relocalisées dans d'autres points de service en fonction de leur proximité avec le lieu de résidence des enfants. Une communication sera envoyée aux familles concernées d'ici la fin de l'année scolaire.

5. Travaux

Quels sont les travaux effectués à l'école Ahuntsic ?

Le CSSDM procédera à des travaux de réhabilitation majeurs dans le bâtiment de l'école Ahuntsic.

Les espaces seront repensés afin de répondre aux besoins de la communauté scolaire. La plomberie et la ventilation seront refaites à neuf. Ainsi, le quartier aura accès à une école contemporaine et stimulante où il fait bon d'apprendre.

Quel est l'échéancier des travaux à l'école Ahuntsic?

Le chantier se déroulera en deux phases afin d'assurer une meilleure gestion des coûts et du temps.

Phase 1 : Dégarnissage du bâtiment.

Phase 2 : Réhabilitation du bâtiment et réaménagement de la cour d'école.

Le retour de la communauté scolaire à l'école Ahuntsic est prévu pour la rentrée scolaire 2025-2026.